

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 14 FEVRIER 2023 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à BOBIGNY (93)**

Cadastré BF 175, 176 et 177, lieudit « 215, Chemin de Groslay » pour une surface de 21 a 81 ca, lieudit « 213, Chemin de Groslay », pour une surface de 68 a 17 ca, lieudit « 211, Chemin de Groslay », pour une surface de 20 a 37 ca. Soit au total une surface de 01 ha 10 a 35 ca

Et plus précisément : **209/211 Chemin de Groslay**

UN APPARTEMENT

Le LOT N° 317 : Dans le bâtiment B, escalier 2, au rez-de-chaussée, porte gauche : de Type F4, comprenant selon procès-verbal de description dressé le 20 janvier 2022 par Maître Fabienne ALLAIRE, Commissaire de Justice à BAGNOLET (93) : une entrée, une pièce à vivre (séjour), trois chambres, une cuisine, une salle de bain, des toilettes, **un balcon de 4,60 m²**

SUPERFICIE (Loi Carrez - hors balcon) : **62,13 m²**. Et les 105/10.000^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

Le LOT N° 318 : Dans le bâtiment B, escalier 11, au sous-sol : **UNE CAVE** portant le numéro 8 du tableau de situation.

Et le 1/10.000^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

Le LOT N° 583 : Dans le bâtiment hors-œuvre, au rez-de-chaussée : **UN PARKING** numéro 91.

Et les 4/10.000^{èmes} des parties communes générales de l'immeuble.

► Les lieux sont OCCUPES.

Cette vente a lieu **à la requête de LA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE L'AULNOYE**, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité statutairement limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 785 483 579, ayant siège social 20 boulevard de Strasbourg, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaidant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Bénédicte BERTIN, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

MISE A PRIX : 45.000 Euros (Quarante-cinq mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 4.500 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères

Fait et rédigé à BOBIGNY (93), le 15 décembre 2022 - Signé : Maître Bénédicte BERTIN

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/00003

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - **Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Bénédicte BERTIN**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 24 rue du Chemin Vert, 93000 BOBIGNY

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 26 JANVIER 2023 de 10 Heures à 11 Heures